

Histoire de l'Ornon Actualités

Septembre 2021 – n° 80

Vie de l'association p. 2

Archéologie p. 2

Les étrangers naturalisés de
Villeneuve d'Ornon (1924-1947) p. 3

Historique de la route des Landes
de Sore à Bordeaux (partie 2) p. 4

Les soldats guadeloupéens morts à l'hôpital du Béquet
durant la Première Guerre mondiale p. 5

Association de Recherches Historiques de l'Ornon
2 Rue Paul-André Noubel
33140 VILLENAVE D'ORNON
Courriel : arhovo33@gmail.com



Sommaire

Editorial	p.2
Vie de l'association	p.2
Archéologie	p.2
Histoire :	
Les étrangers naturalisés à Villenave d'Ornon (1924-1947)	p.3
Historique de la route des Landes de Sore à Bordeaux (partie 2)	p.4
Les soldats guadeloupéens morts à l'hôpital du Béquet durant la Première Guerre mondiale	p.5

Editorial

Les mondes culturels et des loisirs restent impactés une nouvelle fois par le nouveau variant de la COVID depuis cet été.

Nos activités sont à nouveau touchées, hormis le volet archéologie. Ce dernier nous a permis de reprendre une activité quasi normale. Les recherches généalogiques ont pu être traitées uniquement via Internet, comme la recherche historique, grâce à la multiplicité des documents numérisés mis en ligne ces dernières années.

La vaccination et la mise en place du pass sanitaire par les autorités de l'Etat et la municipalité vont nous permettre de reprendre une activité la plus normale possible, avec la réouverture de notre permanence.

Je tiens, encore une fois, à remercier tous les membres de l'ARHO qui ont soutenu notre association pendant ces deux dernières années difficiles.

Au plaisir de vous revoir !

Le Président
F. MAGNANT

Vie de l'association par Christian Barbezieux

Reprise des nos permanences les mardi entre 18 h 00 et 20 h 00 à partir du 7 septembre 2021

Nous pouvons reprendre nos permanences en notre local du Bourg dès cette rentrée de septembre, dans le respect des gestes barrières et du pass sanitaire. Notre président vérifiera les pass sanitaires des membres ou visiteurs à l'entrée du local.

D'autrepart, nous participerons au [Forum des associations villenavaises du 4 septembre 2021](#) et aux Journées européennes du Patrimoine : visites guidées de l'église Saint-Martin de de l'aqueduc gallo-romain à Sarcignan.

Archéologie par François Magnant

Suite et fin du sondage archéologique à Sarcignan

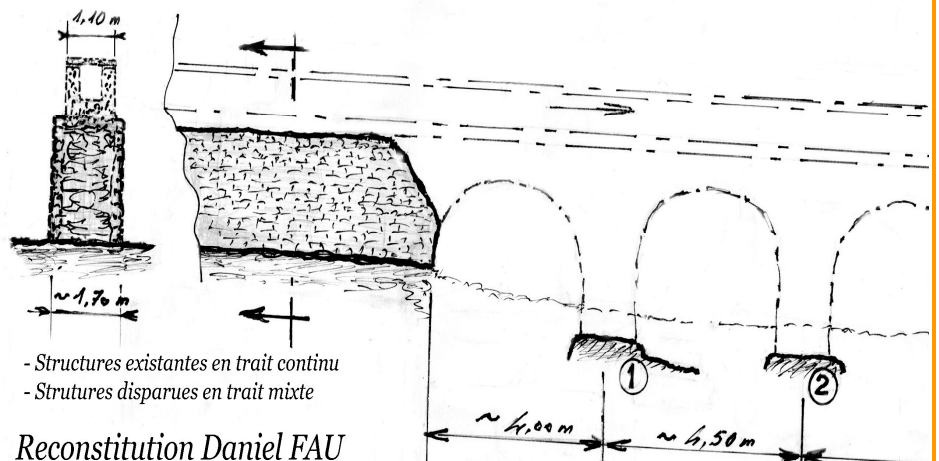
Nous avons commencé en avril dernier, sous la direction de l'archéologue X. Charpentier, à dégager ce que nous pensons être la base de la première pile d'arche de l'aqueduc gallo-romain de Bordeaux à Sarcignan.

Le sondage avait été arrêté à la suite du départ pour des raisons professionnelles de l'archéologue au S.R.A. de Nantes. En ce début août, ce dernier a pu revenir vers nous, afin de terminer ce sondage. Sept membres de l'ARHO ont pu l'aider dans cette tâche.

Le résultat de ce sondage a bien permis de vérifier l'hypothèse de l'emplacement et la fonction du vestige dégagé. Cela nous permet d'insérer l'emplacement d'une nouvelle base de pile après celle découverte en 2003.

Le Bureau de l'ARHO remercie tous ses membres qui ont participé entre mars et août 2021 à cette première campagne de remise à jour des vestiges de l'aqueduc.

Le travail ne fait que commencer car la nouvelle phase de ce chantier en vue de le faire découvrir au public dans sa globalité est l'étude de la valorisation du site dans le respect de l'intégrité des vestiges dans le temps et la compréhension de la vision des vestiges par le public lors des visites.



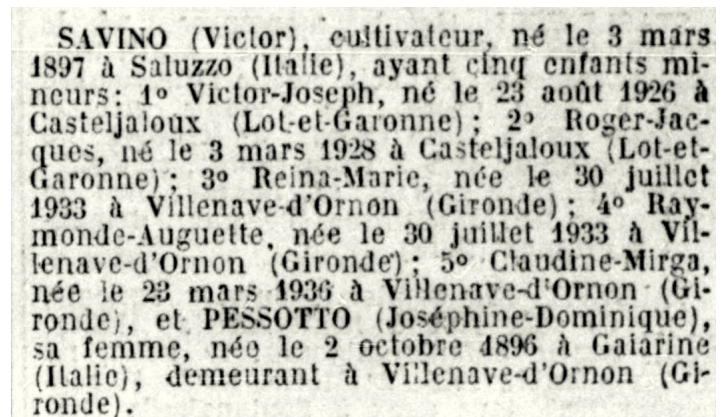
Histoire

Les étrangers naturalisés de Villenave d'Ornon (1924-1947)

par Christian Barbezieux

D'après l'INSEE, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune. A contrario, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France avec la possibilité de devenir français. Dans tous les cas, la naturalisation d'un étranger est accordée si la personne justifie d'une résidence habituelle depuis 5 ans en France avant le dépôt de sa demande. Grâce aux décrets de naturalisation numérisés aux Archives Nationales, nous avons répertorié les étrangers ou enfants d'étrangers natifs ou demeurant à Villenave d'Ornon d'après les décrets inscrits au Journal officiel de la République française entre 1924 et 1947. Durant cette période la loi du 10 août 1927 imposait une durée de résidence de trois ans, facilitant ainsi l'arrivée d'une main d'œuvre étrangère qui compensait les pertes humaines immenses à l'issue de la Première Guerre Mondiale. Même si l'Aquitaine a été peu touchée par les combats, près de 10 % des effectifs masculins ont été décimés. Le rapport d'études de 2007 de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'ACSE) stipule que la première vague migratoire en Aquitaine débute en 1920 jusqu'en 1939, ce qui correspond environ aux dates de naturalisation des étrangers de Villenave d'Ornon¹. Entre 1924 et 1947, nous comptabilisons 53 personnes en couple, avec ou sans enfants, qui ont bénéficié de la condition de citoyen français. Plus largement à l'échelle de la Gironde, le nombre d'étrangers passe de 29 992 personnes en 1926 à 36 924 en 1946². La majorité de ces étrangers vivant à Villenave sont des Espagnols et des Italiens, installés sur des terres agricoles de petite taille destinées à être mises en valeur ou sur des terres viticoles dans la campagne bordelaise essentiellement. En 1926, sur les 4 300 étrangers qui travaillaient dans l'agriculture en Gironde, 2 866 étaient espagnols. Ce mouvement migratoire a été renforcé par la guerre civile espagnole en 1936, qui a fait fuir des milliers de réfugiés en France puis, après la Libération en 1945, afin de reconstruire une France dévastée par le camp de l'Axe.

Souignons cependant que les quelques Espagnols villenavais naturalisés l'ont été dès 1926, tels que *Henri Gracia*, ancien légionnaire et le menuisier *Jacques Arruebo* en 1927. Aussi, les causes du mouvement migratoire italien sont similaires à celles des Espagnols : la crise économique dans l'entre-deux-guerres et l'installation du régime fasciste de Benito Mussolini. Paradoxalement aux Républicains espagnols qui ont quitté leur pays pour des raisons politiques, le gouvernement fasciste italien a poussé les volontaires à travailler à l'étranger par la création d'un Institut national de crédit, mais la plupart vivait dans des conditions précaires une fois installés. Si ces Italiens avaient l'intention d'être naturalisés, les pièces facilitant la démarche étaient retardées. Nous remarquons que cette immigration italienne est plutôt familiale. Sur la période étudiée, trois couples ont obtenu la naturalisation : en décembre 1938 le manœuvre *Victor Savino*, sa femme et ses cinq enfants mineurs (trois sont nés à Villenave d'Ornon) ; en août 1939, le manœuvre *Augusto Cattarin*, sa femme et ses huit enfants (deux sont nés à Villenave d'Ornon) ; en avril 1940, l'agriculteur *Lorenzo Zanetti*, sa femme et ses deux enfants. La variété des autres cas d'étrangers naturalisés entre 1924 et 1947 demeurant à Villenave est intéressante à signaler tant elle concerne des territoires parfois très éloignés de la France : hormis ceux originaires des Basses-Pyrénées, de Suisse ou de Belgique, d'autres viennent d'Estonie, de Nouvelle-Calédonie et de Pologne. La liste de ces naturalisés est consultable sur notre site Internet (arhovo.jimdo.free.com).



SAVINO (Victor), cultivateur, né le 3 mars 1897 à Saluzzo (Italie), ayant cinq enfants mineurs : 1° Victor-Joseph, né le 23 août 1926 à Casteljaloux (Lot-et-Garonne) ; 2° Roger-Jacques, né le 3 mars 1928 à Casteljaloux (Lot-et-Garonne) ; 3° Reina-Marie, née le 30 juillet 1933 à Villenave-d'Ornon (Gironde) ; 4° Raymond-Augnette, née le 30 juillet 1933 à Villenave-d'Ornon (Gironde) ; 5° Claudine-Mirga, née le 23 mars 1936 à Villenave-d'Ornon (Gironde), et PESSOTTO (Joséphine-Dominique), sa femme, née le 2 octobre 1896 à Galarine (Italie), demeurant à Villenave-d'Ornon (Gironde).

Extrait du décret de naturalisation de Victor Savino et Joséphine Pessotto, dans le Journal Officiel de la République Française du 11 décembre 1938.

1. Rapport d'étude de l'ACSE, *Histoire des immigrations en Aquitaine*, novembre 2007

2. Archives Nationales, dossiers de naturalisation, cote BB/34/387 à BB/34/473

Historique de la route des Landes de Sore à Bordeaux (partie 2)

par Daniel Fau

Les chemins de première classe en 1811

À cette époque, dans la commune de Léognan passaient trois chemins principaux qui appartenaient à la classe des chemins de première classe. Aucuns des trois ne passaient dans le bourg.

Le premier dénommé « le chemin des landes » servait à l'usage des communes du Barp, Belin, Beliet, Pissos pour aboutir au marché de Bordeaux, le traverse dans toute sa longueur depuis l'extrême frontière des communes vers les landes de Saucats, au lieu appelé la lande de *Monbadon* jusqu'au dessus du village du Bicon, chemin de *Brandela*. Ce chemin se divise au-dessus de la métairie des *Granges* en deux branches qui viennent se réunir à la métairie de *Pierre Eliet* et à ce point se subdivise encore en deux autres branches, dont l'une passant par le bourg de Léognan aboutit à la commune de Villenave d'Ornon au-dessus du Bicon, et l'autre passant par *Saucettes* aboutissant à la paroisse de Gradignan au lieu appelé du *prédac*. Dans sa première division au-dessus de la métairie des *Granges*, le chemin passe d'un côté par *Caudéran* pour aboutir à la métairie d'*Eliet* et de l'autre par le *P...ou* passage dit le *Béret Blanc*.

Le second appelé le « grand chemin de Saucats » situé à l'extrémité de la commune au levant, la côtoie dans le tiers de son étendue. Cette route en quelque sorte étrangère à la commune est utile seulement à une très petite partie de ses habitants, est le principal débouché de ce qu'on appelle les grandes landes de Bordeaux, c'est la route la plus courte et la plus fréquentée de toutes les landes, depuis Mont-de-Marsan jusqu'à Bordeaux.

C'est par là qu'arrivent à l'époque de ses deux grandes foires, cette quantité énorme de voitures qui viennent fournir le marché de Saint-Julien : elles traversent une partie de la commune depuis le lieu appelé *Lembasie*, jusqu'à la commune de Villenave à la métairie de *Gouandes* ; ce chemin devrait être classé dans le nombre des grands chemins publics que dans les chemins vicinaux appartenant à telle ou telle commune.

Le troisième chemin dit le « chemin des *Seaux* » est utile à la commune de *Mios* et fait partie de celle du *Barp* pour approvisionner de grains celle de Léognan, et fournir son marché pour les échalas utiles à ses vignobles. Il commence à l'extrémité de la commune au-dessus du dit *Seaux*, aboutissant dans cette partie à celle de *Cestas*, et vient se réunir au chemin dit des landes au-dessus de la métairie d'*Eliet*.

* * *

Tout le monde connaît la route départementale D.651, reliant Saucats à Villenave d'Ornon via Léognan (ancien chemin vicinal de Grande Communication, n° 44 inauguré vers 1840, traversant le bourg de Léognan et passant de nos jours par l'aérodrome.



Route D.651- Vue direction SAUCATS

La route nationale 651 ou RN 651 était une route nationale française reliant Bordeaux à Mont-de-Marsan. À la suite de la réforme de 1972, elle a été déclassée en RD 651.

Mais qui sait que jusqu'au milieu du 19ème siècle l'axe de transit Saucats/Villenave d'Ornon empruntait une ancienne route romaine aujourd'hui disparue ?



Route D.111- Vue direction SAUCATS

Les soldats guadeloupéens morts à l'hôpital du Béquet durant la Première Guerre mondiale

Par Christian Barbezieux

Lors de l'exposition d'octobre 2014 à la Médiathèque de l'Ornon sur l'histoire de notre commune durant la Première Guerre mondiale, l'ARHO avait montré de manière très illustrée la forte contribution des soldats villenavais dans le conflit au péril de leur vie. Nos recherches avancent sur l'origine des soldats morts à l'hôpital militaire du Béquet, notamment sur les poilus originaires des anciennes colonies des Antilles françaises. Plus de 6 000 Guadeloupéens, sur une population de 212 000 habitants environ, ont été mobilisés pour aider les armées métropolitaines à résister face à la ténacité de l'ennemi allemand sur les fronts occidental et oriental. Grâce au travail remarquable des membres actifs de l'ARHO et des Archives départementales de la Guadeloupe, nous avons repéré les noms de quatorze soldats de cette île qui ont rendu leur dernier souffle à Villenave d'Ornon entre 1917 et 1919.

Pourquoi s'intéresser à ces soldats parmi tant d'autres ? Parce que venant d'une des plus vieilles îles de l'empire colonial français, ils font partie de ces milliers de conscrits oubliés de l'historiographie pendant de longues années, et que les historiens locaux tentent de remettre à l'honneur récemment ; parce que leurs noms figurent sur l'ossuaire de Saint-Bris à Villenave d'Ornon et sans doute également parce que leurs parcours nous interrogent sur la manière dont la France a mobilisé ces jeunes hommes des colonies non autorisés à servir la patrie avant 1913, qui ont pourtant combattu auprès de leurs frères d'armes citoyens français de métropole, et qui ont pour la plupart d'entre eux péri de maladies contractées sur le front.

Quel est le portrait général du soldat guadeloupéen mort au Béquet ?

Nous savons bien peu de choses sur eux, hormis les quelques éléments figurant sur les fiches matricules et les actes de naissance. Les années de naissance vont de 1882 à 1898 ; la plupart d'entre eux sont nés à Sainte-Anne ou Trois-Rivières. Leur taille est en moyenne 1,65 m ; la profession de cultivateur ou d'artisan est la plus courante et leur décès ont eu lieu entre le 8 mai 1917 et le 15 septembre 1919. L'âge moyen des quatorze soldats recensés lors de la première incorporation est de 23 ans. Nous retiendrons cependant le parcours d'un soldat dont les informations sont les plus détaillées à son sujet : Constant Péolat est reconnu par sa mère, Marie Luce Péolat, onze jours après sa naissance à Trois-Rivières le 12 octobre 1882 dans le canton de Capesterre. L'acte de naissance ne montre aucune signature de la jeune cabresse, âgée de 36 ans à la naissance de son enfant, ce qui n'est pas étonnant puisque la majorité des anciennes femmes esclaves était analphabète.

Constant Péolat ne sait pas lire ni écrire lorsqu'il est incorporé dans le 137^e régiment d'infanterie à 35 ans, et vit du métier de cordonnier à Saint-Laurent en Guyane. Embarqué à Cayenne le 25 avril 1917 à destination de Fort-de-France, Constant Péolat ne fait pas partie des plus jeunes soldats guadeloupéens enrôlés, puisqu'il appartient à la classe de mobilisation de 1902. Les premiers appelés appartiennent à la classe de 1912, donc nés en 1892, et sont vraisemblablement en mauvaise santé. Les journaux locaux déplorent les polémiques autour du nombre élevés de réformés en raison de conditions physiques médiocres. C'est le cas de Constant Péolat qui est réformé par la commission spéciale le 29 septembre 1915, période durant laquelle les armées s'enfoncent dans les tranchées et demandent de nouvelles recrues. Les travaux de l'historien Jacques Dumont démontrent que les conscrits présentent des problèmes de santé liés aux changements climatiques entre les Antilles et l'environnement français. Les médecins-major écrivaient des rapports précis sur l'état de santé des futurs soldats en se basant sur l'indice Pignet, retenant comme critères le poids, la taille et le périmètre thoracique. Seul l'indice de Constant Péolat nous est indiqué sur sa fiche matricule, celui-ci étant de 32, ce qui le déclare comme ayant une constitution faible en 1915¹. Sur nos quatorze soldats morts au Béquet, Constant Péolat était le plus âgé au moment de son incorporation en mai 1916, appartenant à la classe de 1902. À cette période de nombreux réformés des classes de mobilisation comprises en 1889 et 1916 passent de nouveau devant les commissions pour vérifier leurs aptitudes, ce qui fait que Constant Péolat est reconnu bon pour le service armé, mais encore inapte pour combattre en France en mai 1916. Résidant à Saint-Laurent-du-Maroni, Constant Péolat est finalement incorporé dans la Compagnie d'infanterie de la Guyane en tant que soldat 2^e classe.

L'incorporation

Des soldats majoritairement recrutés après 1915

En 1915 et selon les chiffres du député socialiste Étienne Rognon, 5674 hommes sont reconnus bons pour le service, 1446 restant en Guadeloupe. Même s'il est noté dans sa fiche matricule qu'il touche l'allocation pour soutien de famille, ce qui ne dispense pas de la mobilisation, Péolat reste une année dans le régiment colonial de Guyane pour être ensuite introduit dans le 137^e régiment d'infanterie en mai 1917 depuis la demande du ministre de la Guerre Alexandre Millerand en juillet 1915. C'est aussi le cas de Louis Nègre, réformé temporairement à la commission de réforme de la Guadeloupe le 13 octobre 1916 puis finalement incorporé à la Compagnie de la Martinique le 23 mai 1917.

1. Jacques DUMONT, « Santé et conscription créole : le tournant de la Première Guerre mondiale », in *Outre-Mers*, n° 354-355, 2007, p. 227

PERMANENCE

Tous les mardis

De 18 h 00 à 20 h 00

(Sauf jours fériés et
juillet/août)

Ouvert aux membres et au
public

Pour nous contacter :

Site Internet :

<http://arhovo.jimdofree.com>

Courriel :

arhovo33@gmail.com

Facebook :

ARHO ARHO

Téléphone répondeur

05 56 87 91 65

09 54 97 73 51



Imprimé par l'imprimerie
municipale

La diversité des régiments

Les soldats ont pour la plupart été recrutés dans les régiments métropolitains d'infanterie ou d'artillerie coloniales, après un temps court dans les compagnies d'infanterie de la Guadeloupe ou de Martinique. Ce temps peut aller de quelques jours à quelques mois en fonction des individus : Athanase Chalon-Minori passe de la Compagnie coloniale de la Martinique au 7^e régiment d'infanterie coloniale du 23 mai au 11 juin 1917 ; Louis Gore du 18 au 27 juin 1915. Ce recrutement obéit au souhait du ministre de la Guerre Millerand dans une lettre du 17 juillet 1915 aux généraux et au commandant des forces de Terre et Mer d'Afrique du Nord : celui-ci écrit que « tous les contingents créoles arrivant en France postérieurement au 20 juillet 1915 seront incorporés dans les troupes métropolitaines et non coloniales ». Deux soldats font exception : Albert Alexandre qui passe au 4^e régiment des zouaves positionné en Algérie le 24 janvier 1914 après avoir été nommé caporal puis sergent en août 1915, et Ismaël Jouglineu qui est intégré à la 18^e section des infirmiers le 27 juillet 1915.



Photographie de soldats de Guadeloupe et Martinique à Pau en 1917 au 18^e RI

Un point commun malheureux : la maladie

Grâce au travail minutieux de Pascale Forestier et Anne Lebel pour les Archives départementales de Guadeloupe, nous sommes en mesure d'établir un pourcentage précis de soldats morts pour la France en raison de maladies infectieuses ou respiratoires, même si les chiffres sont à prendre avec prudence tant il reste encore des zones floues sur les fiches matricules ou les fiches individuelles numérisées sur « Mémoire des hommes »². De plus, ces poilus n'ont pas été relevés dans le fichier général des malades admis dans des formations sanitaires dont dispose le service des archives hospitalières des armées. Globalement, environ 36 % des soldats guadeloupéens sont touchés par la tuberculose pulmonaire, maladie demeurant la plus mortelle devant la grippe ou la typhoïde. C'est le cas des soldats morts à l'hôpital villenavais du Béquet, sauf Albert Alexandre et Octave Belleterre. Albert Alexandre est natif de Sainte-Anne de parents cultivateurs ; à 21 ans, il est incorporé en octobre 1913 comme soldat de 2^e classe dans la compagnie d'infanterie coloniale de Martinique, puis passe au 22^e régiment d'infanterie. Il fait ses armes dans le 2^e régiment des Zouaves le 21 juillet 1916 et tombe malade en décembre. Hospitalisé à Epinal, il est très vite dirigé vers Marseille le 23 décembre avant de profiter d'une permission de 25 jours dès février 1917. Ce n'est que le 26 juillet 1918 qu'il est isolé au Béquet et y décède un mois plus tard sans précision supplémentaire sur son état de santé. Quant à Octave Belleterre, né à Trois-Rivières et dont nous n'avons pas trouvé de fiche matricule, sa mort est due à une « maladie contractée en service », expression que les autorités sanitaires conviennent d'utiliser lorsque le motif du décès n'est pas certain.

2. Pascale FORESTIER, « La citoyenneté en guerre ? Les soldats guadeloupéens sur le front pendant la Première Guerre mondiale » et Anne LEBEL, « De la difficulté pour compter les soldats guadeloupéens morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale », in *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*. n° 168. mai-août 2014.